



# PROJET PEDAGOGIQUE

---

ALSH Francas – la petite récréée d'Olemps

**ALSH Francas – la petite récréée d'Olemps**  
**Le Manoir**  
**12510 Olemps**  
**Téléphone : 06.21.68.18.92**  
**Adresse mail : lesfrancasderodez@free.fr**

**Rédigé par la directrice**

## **SOMMAIRE :**

### **I. INTRODUCTION**

### **II. PRESENTATION DE L'ALSH**

1. Les locaux
2. Le fonctionnement
3. Le public
4. L'équipe pédagogique

### **III. LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES/MODALITES D'EVALUATION**

1. Les objectifs généraux et opérationnels et les moyens pour les atteindre
2. Les modalités d'évaluation

### **IV. L'ORGANISATION**

#### **1. Les temps de l'enfant**

- a. Les temps d'accueil
- b. Les activités
- c. Les repas
- d. Le temps calme

#### **2. La vie quotidienne**

- a. L'hygiène
- b. La santé
- c. La sécurité
- d. Le rangement

#### **3. Les règles de vie**

### **V. LES RELATIONS AVEC LES PARENTS**

### **VI. PARTENARIAT ET RELATIONS AVEC LES HABITANTS ET LES COMMERCANTS**

### **VII. CONCLUSION**

## **I. INTRODUCTION :**

Le projet pédagogique présente les objectifs pédagogiques de l'équipe en lien avec le projet éducatif des Francas de Rodez. Il décrit les moyens mis en place pour un accueil de qualité.

L'enfant est au centre d'influences éducatives dans la famille, à l'école et dans son temps libre. Notre objectif est de mettre en valeur les enjeux éducatifs de ce temps libre.

Les Francas militent pour agrandir la place que la société accorde aux enfants et aux adolescents. Pour les Francas, chaque enfant doit avoir accès aux conditions qui favoriseront son épanouissement, son développement, son autonomie, cela sans condition d'appartenance à une origine.

Pour tendre vers ces objectifs, le projet pédagogique et éducatif induit différentes orientations qui respectent l'intégrité morale, physique et psychologique en tenant compte des spécificités et des particularités propres au territoire dans lesquels les structures sont implantées. Dans ces orientations, la place des apprentissages à la responsabilité individuelle, à l'autonomie et à la vie sociale occupe une place primordiale dans les actions menées en fonction des publics rencontrés.

Il s'agit de :

*« Faire de l'enfant d'aujourd'hui, l'adulte de demain le plus responsable possible dans la société la plus démocratique possible »*

## **II. PRESENTATION DE L'ALSH :**

### **1. Les Locaux :**

#### **1) Espace intérieur :**

- Une grande salle où se déroulent les activités, elle sert aussi à la prise du goûter.
- Une salle réservée à la sieste avec des petits lits.
- Des sanitaires, ils sont adaptés à l'âge des enfants.
- Un bureau de directrice qui sert aussi à stocker le matériel d'activités.
- Une petite cuisine où est stocké le goûter des enfants.

#### **2) Restauration :**

Le repas du midi se déroule dans le restaurant scolaire de l'Ecole Pierre LOUBIERE, accessible à pied par un chemin piéton.

#### **3) L'espace extérieur :**

Un grand jardin avec plusieurs jeux adaptés.

## **2. Le fonctionnement :**

L'accueil de loisirs est ouvert :

- Tous les mercredis de 12h00 à 18h30.
- Pendant les petites vacances scolaires (sauf vacances de Décembre) du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Les réservations s'effectuent auprès des directrices, elles peuvent être faites à l'année scolaire pour les mercredis.

Pour les petites vacances scolaires, les réservations s'effectuent durant les journées organisées à cet effet.

## **3. Le public :**

L'ALSH accueille des enfants scolarisés âgés de 2 à 14 ans.

Afin de mieux répondre aux besoins spécifiques de chaque tranche d'âge, des groupes sont constitués pour un fonctionnement spécifique.

## **4. L'équipe :**

L'équipe pédagogique est composée de :

- Une directrice titulaire du BAFD,
- Une directrice adjointe pédagogique titulaire du BAFD,
- Une animatrice titulaire du BAFA,
- Une animatrice mise à disposition par la mairie d'Olemps, titulaire du BAFA et d'un DUT carrières sociales et animation socio culturelle.

Les directrices font partie de l'équipe d'animation.

Les directrices ont comme fonction :

- La gestion de l'équipe,
- Les relations avec les différents partenaires,
- Les relations avec les familles,
- Les relations avec sa hiérarchie,
- Le tutorat des stagiaires éventuels.

Elles sont garantes de la mise en œuvre du projet pédagogique et rendent compte de leur travail au Président de l'Association.

Les animateurs ont pour fonction :

- L'animation des différents moments de la journée,
- L'accueil des enfants et de leurs parents,
- La préparation des activités, leur mise en place et le rangement.

L'équipe est garante de la sécurité physique et affective de chaque enfant. Elle est garante du respect des lieux et du matériel ainsi que des règles de vie.

Ils s'engagent à mettre en œuvre le projet pédagogique et le projet d'activités définis en équipe. A cet usage, il est bien entendu que des réunions de préparation seront instaurées afin d'assurer tous les domaines évoqués plus haut.

Les intervenants extérieurs seront toujours aidés dans leur mission par les animateurs des accueils de loisirs qui resteront responsables du groupe d'enfants.

### **III. LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'EQUIPE/MODALITES D'EVALUATION**

L'objectif général des Francas est : « ***Faire de l'enfant d'aujourd'hui, l'adulte de demain le plus responsable possible dans la société la plus démocratique possible*** ».

Les Francas placent l'enfant et l'adolescent au centre de leur action estimant que l'on ne peut faire évoluer la société qu'en apportant aux enfants des valeurs importantes :

- L'humanisme,
- L'égalité,
- La solidarité,
- La laïcité,
- La paix.

L'aspect loisirs doit être entretenu pour faire de l'ALSH un endroit où l'enfant se sent bien, s'amuse et prend du plaisir à participer aux activités et sorties proposées.

La dimension éducative doit être prise en compte dans toutes les animations proposées. Les objectifs définis doivent être présents à tous les temps de l'enfant y compris le temps du repas et du repos.

L'ALSH des Francas - la petite récréée d'Olemps a pour objectif de devenir un centre A'ERE (Education Relative à l'Environnement) qui est un label propre aux Francas.

L'éducation en général doit permettre aux enfants d'apprendre à vivre individuellement et collectivement.

L'éducation à l'environnement et au développement durable nécessite un changement de mentalité et de comportement, interroge nos habitudes de vie sociale, de rapport à l'autre et à l'environnement. Elle nous amène à anticiper les bouleversements environnementaux, sociaux et économiques.

## **1. Les objectifs pédagogiques et opérationnels et les moyens pour les atteindre:**

### **❖ Susciter de l'engagement dans les questions d'éducation à l'environnement.**

- Permettre à l'enfant d'interagir avec le milieu naturel :
  - Mettre en place des activités pédagogiques de découverte du patrimoine naturel local,
  - Animations sur la faune et la flore,
  - Mise à disposition de documentation et faire appel à des intervenants nature.
- Sensibiliser l'enfant à respecter l'environnement :
  - Créations à partir de matériaux de récupération,
  - Apprendre à trier les déchets,
  - Monter des projets en partenariat avec les différents services de la commune.
- Contribuer à l'éducation des enfants par le jeu :
  - Proposer des jeux sur le thème de l'environnement, des quizz...

### **❖ Mettre en œuvre la participation de l'enfant dans la vie de la structure, les activités et la vie quotidienne.**

- Permettre à l'enfant de se responsabiliser :
  - Gestion des différents espaces par les enfants avec l'aide des animateurs (aménagement, rangement...),
  - Gestion des affaires des enfants par les enfants, accompagnés par les animateurs,
  - Donner des repères aux enfants (affiches, plannings...).
- Permettre aux enfants d'être acteurs de leurs loisirs :
  - Laisser les enfants prendre des initiatives, proposer des jeux, des animations.
- Permettre aux enfants d'être acteurs de la vie quotidienne :
  - Etablir les règles de vie avec les enfants,
  - Participation à la logistique du repas.

### **❖ Favoriser la socialisation.**

- Créer un climat affectif sécurisant :
  - Privilégier un accueil individuel enfant et parents,
  - Proposer la visite des locaux à l'inscription,
  - Etre à l'écoute,

- Privilégier les moments d'échanges et de complicité.
- Favoriser le respect mutuel :
  - Mettre en place des temps d'échange, de dialogue.
- Favoriser l'apprentissage de la citoyenneté :
  - Rendre l'enfant responsable à travers la mise en place de systèmes de propositions, de prise de parole, de décisions, de contrôle de gestion, d'évaluation,
  - Mise en place de projets collectifs.
- ❖ **Favoriser la solidarité et la reconnaissance de la diversité.**
  - Favoriser la découverte culturelle et artistique :
    - Apprentissage des cultures différentes : cuisine, danses, modes de vie...
  - Permettre l'inclusion d'enfants en situation de handicap :
    - Proposition de jeux adaptés,
    - Informer les enfants, leur expliquer le handicap en mettant en place des moments de débats et d'expression,
    - Faire appel à des intervenants extérieurs, aux parents.
  - Favoriser les liens intergénérationnels
  - Favoriser la mixité du genre et d'âge

## **2. Les modalités d'évaluation**

L'objectif de cette étape sera de mesurer l'écart entre « le prévu » et « le réalisé ». Les objectifs opérationnels seront déclinés en critères et indicateurs concrets, qui permettront d'affiner le bilan.

Les difficultés rencontrées seront transmises aux directrices. Un temps de concertation permettra de rechercher ensemble des pistes de résolutions et d'émettre des préconisations pour les animations à venir.

Les critères d'évaluation sont établis pour chaque objectif opérationnel.

Chaque activité réalisée est évaluée (sur la fiche d'activité).

## **IV. L'ORGANISATION**

## **1. Les temps de l'enfant :**

### **a. Le temps d'accueil**

Il a lieu le matin entre 7h30 et 9h45 pendant les vacances scolaires.

Le mercredi, les enfants sont pris en charge par l'équipe d'animation après la classe, à 12h00, pour le repas.

Il permet à chaque enfant de s'installer à son rythme, de se retrouver avec les copains et les animateurs. Durant ce temps d'accueil, l'enfant pourra lire, jouer, dessiner, discuter, voire ne rien faire...

L'animateur sera disponible et à l'écoute de chaque enfant, de chaque parent afin de permettre un accueil personnalisé. Il est une charnière facilitatrice de réappropriation des lieux.

### **b. Les activités**

L'activité est un puissant facteur pour le développement de l'individu. L'action permet à l'enfant de se construire et d'apprendre à maîtriser son environnement.

A l'opposé d'une conception occupationnelle ou de consommation, notre préoccupation est d'offrir à chaque enfant des activités de qualité dont le caractère éducatif, pédagogique est inclus dans le contenu de l'action.

Nous favorisons une démarche de projet, individuel ou collectif, et tentons de nous inscrire dans une continuité afin de donner du sens et de permettre à l'enfant de se responsabiliser et de s'épanouir dans un projet dans lequel il sera participant.

**Un axe fort autour de l'éducation à l'environnement et au développement durable sera développé, l'équipe pédagogique a comme objectif d'acquérir le label centre A'ERE (Education Relative à l'Environnement)**

#### **Les types d'activités :**

Favorables à une prise en compte globale du loisir de chaque enfant, nous proposons des activités variées :

- Le jeu, sous ses différentes formes (jeux sportifs, jeux de coopération, jeux de société, jeux faisant appel à l'imaginaire, grands jeux...),
- Les activités d'expression manuelles, artistiques, plastiques, dramatiques,
- Les activités de découverte (sorties, intervenants extérieurs, visites de Musées, cinéma, ...),
- Les activités physiques et sportives,
- La lecture, le conte...,
- Dates évènementielles.
- ...

### **c. Les repas**



Le repas du midi se déroule dans le restaurant scolaire de l'Ecole Pierre LOUBIERE.

Les animateurs se placent de manière à être un par table et à avoir une vue d'ensemble sur la salle.

Le moment du repas sert à se nourrir mais pas seulement, il est, comme tous les autres temps de la journée, un temps de qualité en accueil de loisirs, il réunit les enfants et l'équipe d'animation. C'est un moment convivial, de calme, d'échange et d'apprentissage mutuel des goûts. La nourriture y est équilibrée, chacun y est invité à goûter.

Les enfants participent à la logistique du repas c'est-à-dire débarrassage et diverses actions (aller chercher de l'eau, du pain...).

C'est aussi un moment pour une prise de conscience des règles élémentaires d'hygiène et de l'intérêt d'avoir un repas équilibré.

Le goûter est un temps de pause dans l'après-midi, il réunit les enfants et l'équipe d'animation dans un contexte convivial. Il permet de faire le lien entre les activités prévues précédemment et la fin de la journée.

Le goûter est fourni par la structure.

#### **d. Le temps calme**

Pour les plus petits, le repas sera suivi d'une sieste.

Pour les autres, un temps calme pendant lequel, divers activités calmes sont proposées : lecture, écoute de musique douce, jeux calmes...

## **2. La vie quotidienne :**

### **a. L'hygiène**

Le passage aux toilettes et le lavage des mains sont systématiques avant chaque repas. L'animateur veille aussi à ce que l'enfant se lave les mains avant et après chaque activité, il encadre le passage aux sanitaires et veille au respect des règles d'hygiène.

L'animateur apprend à l'enfant à respecter ses vêtements et ceux des autres, à se protéger lors des activités.

### **b. La santé**

Les parents renseignent une fiche sanitaire pour chaque enfant au moment de l'inscription. Ces fiches sont conservées par la direction et emmenées lors des sorties. Les problèmes de santé et les allergies sont pris en compte. Un protocole d'accompagnement individualisé (PAI) peut être mis en place.

Une trousse à pharmacie est disponible. Le directeur est garant de sa bonne tenue. Elle est emmenée lors des déplacements. Elle contient un cahier de soins où figurent les

informations suivantes : date et heure de l'incident, nom et prénom de l'enfant, type et cause de la blessure, soin effectué et prénom de l'animateur dispensant ces soins.

### **c. La sécurité**

L'équipe pédagogique assure la sécurité physique, affective et morale de chaque enfant. Les animateurs connaissent le nombre d'enfants présents dans la structure. Lors des sorties, les animateurs se tiennent en tête et à l'arrière du groupe. Les enfants sont comptés avant et après chaque déplacement, à la montée et à la descente du car... Chaque membre de l'équipe d'animation est disponible. Il est à l'écoute, rassurant et disponible pour les enfants, il veille à leur bonne intégration dans le groupe. Les temps libres sont des moments privilégiés pour dialoguer et échanger avec les enfants.

### **d. Le rangement**

L'enfant remet en état la salle avec l'animateur. Il doit comprendre qu'il faut préserver son lieu de vie. Le rangement des salles se fait à tout moment de la journée. A la fin du repas, les enfants participent pour débarrasser la table.

## **3. Les règles de vie**

Elles ont pour fonction d'établir un cadre en donnant des repères clairs aux enfants. Elles sont travaillées avec les enfants et affichées pour permettre à chacun de s'y référer facilement. Elles sont expliquées aux nouveaux enfants. Ces règles ne sont pas immuables. Elles peuvent évoluer.

## **V. LES RELATIONS AVEC LES PARENTS**

Elles sont aussi importantes que les relations avec les enfants. Les missions attribuées à l'équipe pédagogique auprès des parents sont :

- Accueillir chaque famille,
- Rendre compte de la journée de l'enfant,
- Permettre à chaque parent de passer du temps avec son enfant pendant la séparation comme pendant les retrouvailles,
- Etre à l'écoute de leurs besoins, de leurs demandes, les faire participer à la vie de la structure.

En fonction du calendrier et des activités prévues, il pourra être envisagé de provoquer une réunion d'information auprès des familles et ce, à toutes fins utiles. Un programme sera diffusé où tous les éléments importants seront mentionnés.

## **VI. PARTENARIAT ET RELATIONS AVEC LES HABITANTS ET LES COMMERÇANTS**

La petite récréée a comme objectif de développer le partenariat avec les associations de la commune, culturelles, sportives et autres, ainsi qu'avec les différents services municipaux. Elle créera aussi du lien avec les habitants et les commerçants de la commune.

## **VII. CONCLUSION**

Ce projet pédagogique n'est pas, lui-même, figé. Il est bien entendu susceptible d'être modifié suivant les envies, les évolutions et les évaluations effectuées après chaque projet. Cela dans le but d'améliorer qualitativement les prochaines actions en direction des enfants.